

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08 OCTOBRE 2014, DU GROUPE DE TRAVAIL  
« SPF »

Le groupe de travail SPF s'est réuni une deuxième fois le mercredi 8 octobre 2014 à 9H 30 salle 102 bis du CDFIP de TARBES.

Participants au groupe :

Nicole AGUILLON, Monique BOUZET, André CAUSSADE, Colette SALAS, Pascale SENMARTIN des 1er et 2ème SPF ; Xavier BENES du PPR et Pascale LABEDENS du Pôle gestion fiscale.

Mme SENMARTIN indique tout d'abord qu'elle a été informée par son syndicat de la réunion d'un groupe de travail « rapprochement SPF - Enregistrement » à la Centrale, le 6 octobre 2014 ;

Au vu des fiches éditées, le projet semble très précis sur les problématiques de formation des agents , outils informatiques etc ;

Dans l'hypothèse où, au plan local, le Pôle Enregistrement rejoindrait le SPF, dans un délai assez rapproché, il conviendrait d'en tenir compte pour l'aménagement des futurs locaux ; en particulier l'extension prévue vers l'actuel bureau FI serait insuffisante ;

**Situation sur les sujets abordés lors de la première réunion :**

**Transfert des archives du 2ème bureau vers le « bureau FI » dans l'attente de la numérisation :**

La longueur d'étagères nécessaire est de 13m ; on pourra disposer dans le nouveau local aménagé de 14,80 m ; la capacité de stockage est donc suffisante ;

Restructuration du local archives du SPF1 ; la disposition des étagères a été vue avec Marc MAYSONNEUVE ; après rapprochement des étagères, il est possible de gagner une double rangée ; sur ces étagères seront rangés les volumes inscriptions hypothèques du 2ème bureau ; les travaux de réinstallation des étagères est à prévoir avec Marc MAYSONNEUVE aidé de 2 agents.

Après numérisation, ce local archives pourra être réduit d'1/3 ; ce dernier 1/3 pourra être aménagé en bureau pour l'installation de 2 agents ; il a été demandé à l'entreprise de cloison de prévoir dans son devis un cloisonnement, qui ne pourra être réalisé qu'après numérisation (courant 2015) ; il a été également demandé à l'électricien de prévoir les prises nécessaires pour 2 postes de travail .

Installation d'un bureau supplémentaire sur la première « marguerite » proche de l'entrée ; vu avec Marc MAYSONNEUVE qui installera rapidement un bureau qui est actuellement disponible ;

**Visite de l'électricien :**

L'entreprise d'électricité a visité les locaux et pris note des travaux à réaliser (prise téléphonique sur chaque ensemble de bureaux ; câblage, de préférence par le plafond avec poteaux, repositionnement des luminaires, révision des commandes d'éclairage, éclairages indépendants pour chaque groupe de bureaux, positionnement des photocopieurs et des imprimantes et câblage adapté) ;

### **Visite du plaquiste :**

Une cloison est prévue dans le bureau FI actuel pour le partager en deux ; on peut se demander si cette cloison doit être installée dans l'attente de la décision de l'arrivée du Pôle Enregistrement ; il semble souhaitable d'installer des armoires pour partager ce bureau FI ; l'installation d'une porte, peut être maintenue comme prévu ;

### **Déplacement d'armoires et de vestiaires du 2ème bureau vers le 1er :**

Il sera nécessaire de disposer de 4 grandes armoires et de 4 petites pour l'installation des documents du 2ème bureau ;

Ces armoires pourront être installées comme suit (après archivage de documents du 1er bureau) ;

#### **Grandes armoires :**

- Une grande armoire à l'entrée à gauche (contre l'actuel bureau FI) ; une armoire est actuellement en place et peut être entièrement vidée ;
- Deux grandes armoires près du « coin café » ; ces armoires sont actuellement en place ; leur contenu sera en partie archivé et en partie déplacé dans une grande armoire située sur le mur « Est » à proximité de Mme BOUZET ;
- Une à deux grandes armoires peuvent être installées contre la cloison du local archives toujours dans la « zone café »
- Une grande armoire peut être installée à droite de la porte du local archive, à la place d'un vestiaire inoccupé ;

#### **Petites armoires :**

- Une petite armoire située contre la cloison vitrée du bureau d'accueil peut être vidée et sera disponible ;
- Une autre peut être installée juste à côté ;
- Une petite armoire peut être installée derrière le bureau de Dominique DABEDELLE à l'emplacement occupée par une table sur laquelle est posé le FAX ; le FAX sera ensuite posé sur cette armoire ;
- Une petite armoire située au centre du bureau peut être vidée de documents à archiver ou à jeter et sera disponible ;
- Une petite armoire sera installée sur le mur « Est » près du photocopieur à l'emplacement actuellement occupé par une table ; sur cette armoire sera installée une imprimante à étiquettes.

#### **Les vestiaires :**

- 3 agents du 2ème bureau souhaitent un vestiaire indépendant ; les agents du 1er bureau disposent de vestiaires partagés ; il semble nécessaire de disposer de 5 double vestiaires vestiaire indépendant.

Ces vestiaires seront disposés comme suit :

- Un double vestiaire à l'entrée du bureau à gauche contre la cloison de l'actuel bureau FI (vestiaire actuellement en place) ;
- Un double vestiaire contre le mur « Est » près de Mme BOUZET (vestiaire actuellement en place) ;
- Trois double vestiaires et un vestiaire indépendant contre la cloison du bureau archive (vestiaires actuellement en place) ; un autre vestiaire double actuellement en place contre cette cloison pourra être supprimé, pour installer si nécessaire une grande armoire.

**Coin repas :**

Plusieurs agents du 2ème bureau prennent leur repas dans une zone aménagée au fond du bureau et souhaiterait que soit installé un coin repas dans les nouveaux locaux ;

Actuellement les agents du 1er bureau disposent d'un « coin café » équipé d'un réfrigérateur, d'une cafetière et d'un four micro onde ; il paraît difficile d'étendre ce « coin café » pour en faire un coin repas ; une solution devra être trouvée pour les agents qui amènent leur repas au bureau ; par exemple les autoriser à utiliser une partie du restaurant administratif.

Une prochaine réunion du groupe SPF sera proposée après la visite de M. RENDA et après avoir pris connaissance de ses observations.